



EUROPEAN UNION

OSCE Forum for Security Co-operation N°856 Vienna, 7 June 2017

Déclaration de l'Union Européenne relative la mise en œuvre de la résolution 1540 du Conseil de sécurité

L'Union Européenne (UE) et ses Etats membres souhaitent la bienvenue à Monsieur Grigory Mashkov, Monsieur Terence Taylor et Monsieur Valere Mantels au Forum pour la coopération en matière de sécurité. Nous apprécions leur participation au Dialogue de Sécurité consacré aux moyens de renforcer la mise en œuvre de la résolution 1540. Nous aimerions remercier la présidence russe du FCS d'avoir porté ce sujet d'importance à l'attention du Forum.

La résolution 1540 et ses résolutions afférentes, sont un pilier de la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive vers les acteurs non-étatiques et sont en plein accord avec les principes sur lesquels repose l'OSCE.

L'UE salue l'adoption de la Résolution 2325 du 15 décembre 2016 par le Conseil de Sécurité de l'ONU. Cette résolution réaffirme les priorités de la résolution 1540 et appelle notamment à prendre en compte l'évolution des risques de prolifération et les avancées rapides de la science et de la technologie, dont les acteurs non-étatiques peuvent tirer parti à des fins de prolifération. La prolifération des armes nucléaires, chimiques et biologiques et de leurs vecteurs constitue en effet une menace grave pour la paix et la sécurité internationales. Alors que plusieurs Etats de l'Union européenne ont été frappés par de graves attaques terroristes, nous sommes vivement préoccupés par ce risque de prolifération vers des acteurs non-étatiques.

L'emploi d'armes chimiques par les forces armées et de sécurité syriennes et de Daesh depuis 2012, documenté par les rapports du mécanisme conjoint d'enquête des Nations Unies et de l'OIAC (JIM) fragilise le régime de non-prolifération chimique et risque de banaliser le recours à ces armes. Leur réapparition en Asie ou entre les mains de Daesh en Syrie et en Irak en témoigne. Les instruments existants de la

Convention d'interdiction des armes chimiques doivent être renforcés et l'interdiction de leur emploi doit être respectée.

L'UE et ses Etats membres réaffirment leur solide soutien au Comité 1540, à son Groupe d'experts et à la mise en œuvre concrète et efficace de la résolution 1540, afin de renforcer sa mise en œuvre et les efforts entrepris aux niveaux national, régional et international. A cet égard, nous souhaitons souligner l'importance des rapports nationaux de mise en œuvre dans l'application de cette résolution et de l'adoption des plans d'action nationaux et appelons tous les Etats qui ne l'ont pas encore fait à rendre ou actualiser leur rapport national.

La pleine mise en œuvre de la résolution 1540 est essentielle. L'UE s'y est engagée de multiples façons, tant au niveau de ses Etats membres qu'à l'international. Le Conseil de l'Union européenne a adopté en mai 2017 une nouvelle décision d'appui à la mise en œuvre de la résolution 1540 pour un budget de 2,67 millions d'euros. Nous finançons par ailleurs des Centres d'excellence régionaux dans les domaines NRBC depuis 2010. Comptant huit Secrétariats régionaux et 54 pays partenaires, ils ont été décisifs pour le renforcement de la gouvernance NRBC nationale et régionale. Le Programme de recherche et d'innovation « Horizon 2020 » permet la promotion de solutions novatrices pour protéger les infrastructures stratégiques et combattre le crime et le terrorisme. L'UE et ses Etats-membres continuent d'apporter leur soutien à l'architecture internationale et aux instruments de non-prolifération, dont le Traité de Non-Prolifération Nucléaire, la Convention sur les Armes Biologiques et à Toxines, la Convention sur les Armes Chimiques, la Convention sur la Protection physique des matières nucléaires et la Convention pour la répression des actes de terrorisme nucléaire. Nous soutenons les initiatives telles que le Partenariat Mondial du G7 contre la prolifération des armes de destruction massive ou l'Initiative globale de lutte contre le terrorisme nucléaire.

Afin de contribuer et compléter les instruments internationaux précités, l'UE réaffirme son engagement à suivre les deux ensembles de directives du Groupe des Fournisseurs Nucléaires pour l'exportation de matériels nucléaires et matériels connexes. L'UE soutient également les activités du Groupe d'Australie, qui harmonise les contrôles des exportations afin de contrer la prolifération d'armes chimiques et biologiques. Nous sommes convaincus que ces fora sont un outil

essentiel pour assister les Etats participants dans leurs efforts pour lutter contre la prolifération d'armes de destruction massive.

En tant que forum de dialogue, le FCS dispose de moyens propres pour soutenir la mise en œuvre de la résolution 1540. Certains ont déjà été mis en place, tels les points de contact de l'OSCE, qui font partie intégrante du réseau du Comité 1540 et qui se réunissent annuellement. Nous saluons également tous les Etats participants qui, dans un souci de transparence, publient et mettent à jour leurs rapports de mise en œuvre de la résolution 1540. L'UE est convaincue que l'OSCE a les moyens et le devoir de participer à la promotion de l'application de la résolution 1540 et des résolutions afférentes.

Nous remercions la Biélorussie, pour son travail en tant que coordinatrice du Forum pour les questions de non-prolifération et pour co-présider avec l'Espagne le « Groupe Informel des Amis de la résolution 1540 », en tant que plateforme utile auprès de l'OSCE afin d'accroître la sensibilisation et d'échanger les informations et bonnes pratiques entre Etats participants sur ce sujet important. Enfin, nous tenons à remercier la présidence russe du FCS d'avoir consacré un dialogue de sécurité à la mise en œuvre de la résolution 1540 dans la région de l'OSCE.

The Candidate Countries the FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA*, MONTENEGRO*, SERBIA* and ALBANIA*, the Country of the Stabilisation and Association Process and Potential Candidate BOSNIA and HERZEGOVINA, and the EFTA countries ICELAND and LIECHTENSTEIN, members of the European Economic Area, as well as UKRAINE, the REPUBLIC OF MOLDOVA, GEORGIA, ANDORRA and SAN MARINO align themselves with this statement.

* The Former Yugoslav Republic of Macedonia, Montenegro, Serbia and Albania continue to be part of the Stabilisation and Association Process.